



Bulletin Municipal

Le Vernet d'Ariège



Sommaire

Éditorial.....	P 2
Travaux - Environnement.....	P 3
Écoles.....	P 5
Finances - Ressources Humaines	P 6
Social - Solidarité.....	P 11
Vie scolaire.....	P 12
Associations.....	P 13
Patrimoine.....	P 19
Vivre ensemble.....	P 20
Infos pratiques.....	P 22

Éditorial

Chères vernétoises, chers vernétois,

je souhaite avant tout, vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Bilan 2024

Sobriété énergétique

Face au contexte économique et aux augmentations des coûts de l'électricité, il nous a semblé primordial de diminuer les charges de la commune afin de ne pas impacter vos budgets (déjà malmenés par le coût de la vie) par des augmentations fiscales. Il a donc été décidé d'éteindre l'éclairage public durant la nuit. Sur ce même thème nous avons sensibilisé les utilisateurs des bâtiments publics afin d'en diminuer la facture. Les efforts de tous ont contribué à une baisse des coûts. Qu'ils en soient ici remerciés.

Environnement

Nous avons souhaité nous inscrire dans une démarche plus prononcée en faveur de l'environnement. Nous avons donc pris l'attache du Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège pour l'entretien de nos ruisseaux afin de permettre à la faune et la flore de retrouver un équilibre propice à la biodiversité.

Respect de la réglementation

Nous avons mis l'accent sur le respect des procédures d'urbanisme afin que les règlements du Plan Local d'Urbanisme et du Plan de Prévention des Risques Naturels ne soient pas bafoués. Des dossiers sont actuellement en cours.

Travaux et investissements

Nous nous sommes limités à des aménagements à portée des finances de la commune. C'est ainsi que la cuisine scolaire a été équipée de nouveau matériel : un réfrigérateur adapté aux exigences de la restauration collective et un lave-vaisselle ont été acquis. Le confort des enfants n'a pas été oublié puisque la cantine scolaire a été équipée de nouvelles chaises plus sécuritaires pour les plus petits d'entre eux. Tous ces aménagements

Denis LAFON, Maire



ont également permis d'alléger les conditions de travail des agents en charge de la restauration scolaire.

Les démarches administratives et budgétaires pour la construction de sanitaires aux ateliers municipaux, ont été menées à termes. Les entreprises en charge des travaux débiteront le chantier en mars 2025.

Vie du village

L'espace loisirs Michel-Aimé Baudouy a vu le jour en début d'automne et propose de nombreuses activités ludiques et culturelles. La nature des animations évoluera en fonction de vos propositions.

Les associations vernétoises ont, cette année encore, contribué au dynamisme de notre communauté. Nous avons fait de notre mieux pour les soutenir dans leurs démarches tant financièrement que matériellement.

Pour 2025

Les projets ne manquent pas. Il nous faudra cependant tenir compte du contexte économique incertain qui ne manquera vraisemblablement pas de voir une réduction drastique des dotations de l'État, de la Région et du Département.

Pour finir, je tenais à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, les agents municipaux ainsi que toutes les commissions de travail qui s'investissent au quotidien pour le bon fonctionnement et le bien de notre commune.

Travaux - Environnement

- Les démarches administratives concernant les sanitaires des ateliers municipaux ont été menées à terme . Les travaux débiteront ce printemps 2025.
- Le sol des ateliers municipaux a été entièrement rénové.
- L'espace stationnement du « Petit Vernet » a été agrandi et positionné de manière optimale afin de ne pas entraver la circulation au départ du Chemin de l'Herbet.
- Les saules jouxtant l'aire de jeu, Allée de La Bernadette, ont été abattus à cause d'un champignon qui s'attaquait aux racines, fragilisant leur stabilité.
- Une sortie nature a eu lieu au printemps sous la conduite de mme Guillon qui nous a guidé au sein des zones naturelles du village, afin de nous sensibiliser à l'importance de leur respect pour le maintien de la biodiversité.
- L'équipe municipale a saisi le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), pour élaborer un projet d'aménagement du Chemin des Tisserands, du Chemin Fargaud et de la Place Canteraines.



Réunion de la commission
urbanisme - travaux



Rénovation du sol des ateliers
municipaux



Sortie « Nature » conduite
par Mme Guillon



Rénovation du réseau pluvial à proximité de
l'aire de jeu



Rebouchage des trous



Réunion espace de jeux de la Cité



Aménagement du parking du « Petit Vernet »

- Les membres de la commission environnement ont participé aux journées de formation dans le cadre du Plan Climat Vallée de l'Ariège, dont l'objectif est d'encourager le déploiement d'énergies renouvelables dans un cadre coopératif et citoyen .
- Il a fallu revoir la totalité de l'adressage suite au décret n° 2023-767 du 11 août 2023 obligeant toutes les communes à une mise aux normes de la dénomination des voies et de la numérotation des maisons et autres constructions. Cela permet l'intégration dans une Base d'Adresses Nationale et surtout de faciliter les accès pour les services de secours, les facteurs, les livreurs, les aides à domicile et tous les services qui dépendent de la géolocalisation.
- En juin une concertation a été établie avec toute la population afin de définir les Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables (ZAE nR), ce qui doit servir à l'émergence de projets d'équipement. Après identification des zones, le résultat fut transmis à la préfecture dans les délais impartis.
- De nouveaux espaces « vélos ». Il a été décidé l'installation de nouveaux supports pour vélos, Place Guilhamet, devant l'école primaire, à proximité de l'Espace loisirs et au tennis/City. Ces aménagements répondent à une demande croissante de la population pour des solutions de stationnement pratiques pour les bicyclettes.
- Ces équipements permettront aux élèves, aux parents, aux sportifs et à tous les habitants de stationner leurs deux-roues sur des supports adaptés. Nous encourageons ainsi l'utilisation de ce mode de transport doux. Nous tenons à remercier les agents municipaux pour leur contribution à la réalisation de ce projet.

Commissions « Travaux » et « Environnement »



L'inauguration du pont



L'espace « vélos » devant l'école primaire

École



L'armoire réfrigérée



Les chaises ergonomiques

Notre cantine scolaire fait peau neuve !

Le temps des repas est un moment clé dans la journée d'un enfant, c'est pourquoi nous avons souhaité offrir à nos élèves un environnement de restauration toujours plus accueillant et fonctionnel. Grâce à de récents investissements, notre cantine scolaire a fait peau neuve ! Nous avons équipé nos cuisines d'une armoire réfrigérée de dernière génération, spécialement conçue pour les collectivités. Cette armoire garantit une conservation optimale des aliments et offre une grande capacité de stockage, facilitant ainsi, la gestion des repas. Notre vieux lave-vaisselle, fidèle compagnon de service pendant 30 ans, a finalement dû être remplacé. Ce nouvel équipement permet un lavage plus rapide et plus efficace de la vaisselle, assurant ainsi une hygiène irréprochable. Par ailleurs, nous avons choisi d'investir dans du mobilier adapté aux enfants : des chaises ergonomiques et faciles à manipuler. Ce choix facilite le travail de nos agents, qui peuvent ainsi aménager et ranger l'espace restauration rapidement et efficacement. Ces améliorations ont pour objectif de créer un environnement de restauration plus agréable et plus pratique, tant pour les enfants que pour le personnel. Nous sommes convaincus que ces investissements contribueront à améliorer la qualité de vie de tous au sein de notre école.

Commission « École »

Finances - Ressources humaines



Finances : exécution du budget 2024

Le budget communal, régi par l'instruction budgétaire et comptable M14, est mis à disposition du public en mairie après adoption.

Voici les éléments clés qui vous permettront d'avoir une vision de la gestion budgétaire de la commune pour l'année 2024.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se répartissent en plusieurs catégories :

- **Charges de personnel** (49.5%, soit -1.5% par rapport à 2023): salaires, charges sociales, assurances.
- **Charges à caractère général** (29.5%, soit -2.5% par rapport à 2023) : gestion des bâtiments, fluides, communications, fournitures, etc.

À noter : La facturation de notre fournisseur d'électricité a été de 35000€ en 2024 contre 55000€ en 2023 soit une économie réalisée de 20000€ sur l'année.

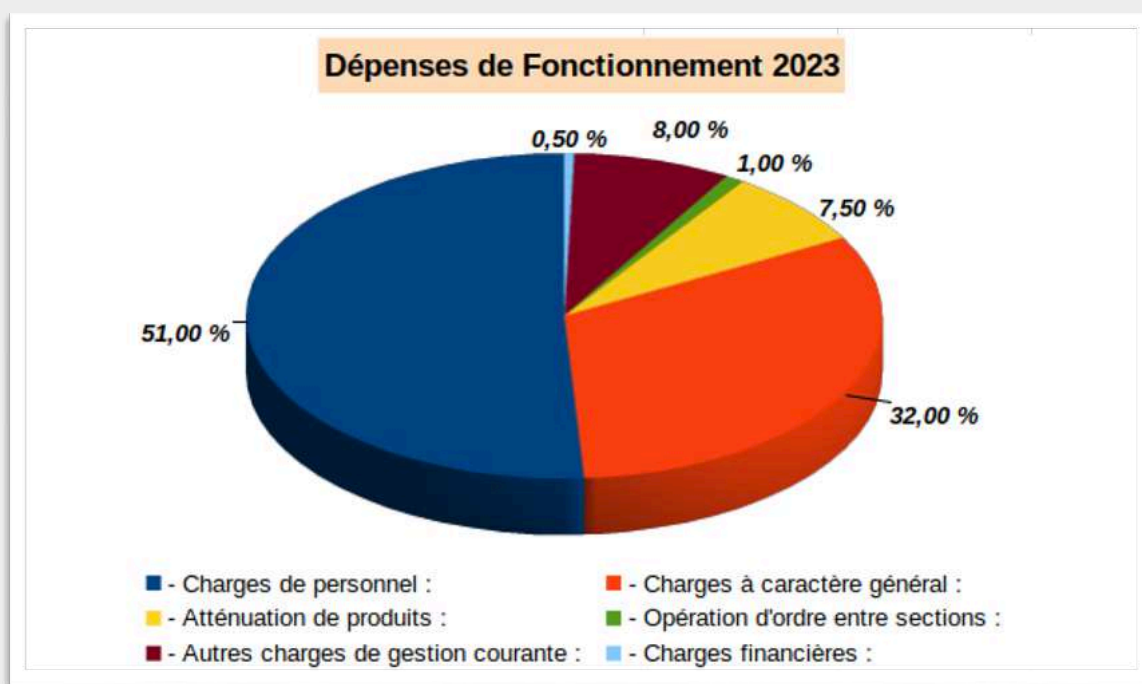
La modification des horaires de l'éclairage public, notamment sa suppression la nuit a entraîné une baisse de la consommation EDF. Les économies de l'éclairage dans les bâtiments publics font suite à un bilan que nous avons demandé l'an dernier au SDE qui nous a permis de cibler exactement les endroits où la consommation était très élevée. Après ce constat, les petits travaux qui ont été effectués ainsi que les efforts fournis par tous les utilisateurs des bâtiments publics et particulièrement les employés qui veillent à éteindre les appareils et radiateurs notamment le week-end ont été bénéfiques. Cet effort collectif porte ses fruits que chacun en soit ici remercié.



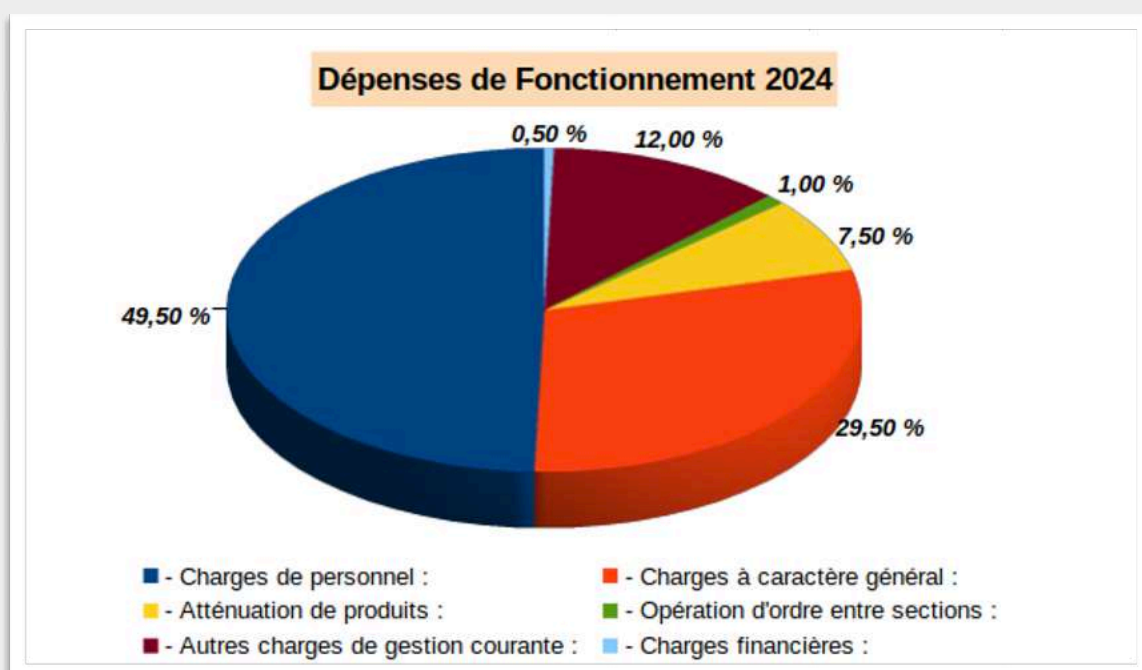
- **Atténuation de produits** (7,5 %, équivalent à 2023) : reversements obligatoires comme le Fonds National de Garantie.
- **Autres charges de gestion courante** (8 %, soit +4% par rapport à 2023) : indemnités des élus, formation des employés municipaux et subventions aux associations.
- **Charges financières** (0,5 %, équivalent à 2023) : intérêts d'emprunts.
- **Opérations d'ordre entre sections** (1 %, équivalent à 2023) : Ecritures d'amortissements et ventes de biens.



Les dépenses de fonctionnement pour le budget communal 2023 s'élevaient à 504 321,88 € et se répartissaient de la façon suivante :



Les dépenses de fonctionnement pour le budget communal 2024 s'élèvent à 474 525,87 € et se répartissent de la façon suivante :



Recettes de fonctionnement

Les recettes visent à assurer le fonctionnement et l'autonomie financière de la commune. Elles se répartissent comme suit :

- **Produits des services** (2.5%, soit -1.5% par rapport à 2023): prestations communales et remboursements de charges locatives.
- **Impôts et taxes** (58.5%, soit +4.5% par rapport à 2023): impôts locaux et dotations de l'État.
- **Dotations et participations** (30%, soit -5% par rapport à 2023): compensations de l'État, notamment liées à la suppression de la taxe d'habitation.
- **Autres produits de gestion courante** (9%, soit +2% par rapport à 2023): loyers et locations.

Ce budget reflète les priorités de la commune pour son fonctionnement courant et sa gestion financière.

Les recettes de fonctionnement pour le budget communal 2023 s'élevaient à 578 716,69 € et se répartissaient de la façon suivante :



Les recettes de fonctionnement pour le budget communal 2024 s'élèvent à 560 660,81 € et se répartissent de la façon suivante :

Ressources humaines

Les employés municipaux

La priorité de cette année 2024 était de procéder au recrutement d'un agent technique afin de revenir à un effectif de 2 personnes pour assurer l'entretien des espaces verts et les travaux de maintenance.

Après divers entretiens d'embauche c'est la candidature de Monsieur Patrice LHERM qui a été retenue. Il a pris ses fonctions le 3 Juin 2024.

Madame Lolita ROUXEL a également été recrutée en remplacement d'un agent polyvalent (cantine, garderie et entretien général) à compter du 4 Novembre 2024.

La mairie peut donc actuellement compter sur les compétences de 8 agents municipaux :

- 1 Secrétaire de mairie à 35h.
- 1 Secrétaire de mairie et agent de la poste à 17,5 h.
- 3 Agents polyvalents cantine, garderie et entretien général (25,5 h / 20,5 h / 22h).
- 1 ATSEM (école maternelle) à 28,5h.
- 2 Agents techniques espaces verts et maintenance à 35h.

De gauche à droite:

Mme Marie-Pierre RUFFAT - Mme Méryl VALETTE - Mme Célia CATHALA BAGES
- Mme Marie-Josée RAYNAUD



De gauche à droite:

Mme Lolita ROUXEL - Mme Chantal GOSSET - M. Patrice LERM



Mme Sandra OLIVEIRA-RODRIGUES

L'équipe municipale remercie l'ensemble des agents pour leur investissement, leur disponibilité et leur professionnalisme qu'ils mettent chaque jour au service de la commune, des Vernétois et de leurs enfants.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Dans le cadre des ressources humaines, un travail a aussi été mené sur la création du document unique de sécurité. Une évaluation des risques professionnels a été faite par la conseillère dédiée du Centre de Gestion qui a visité chaque lieu de travail et échangé avec les agents sur leur poste.

Le document unique de sécurité propose des mesures de prévention afin de répondre aux obligations réglementaires, préserver la santé et la sécurité des agents, améliorer les conditions de travail, réduire la pénibilité des tâches, optimiser l'utilisation des équipements et diminuer les nuisances et les dysfonctionnements.

La majorité des mesures de prévention préconisées sont déjà mises en place, les autres vont l'être progressivement.

Commission « finances – ressources humaines »

État - Civil

NAISSANCES



12/01/24 : **Mylann FAURE** né à Quint-Fonsegrives

26/01/24 : **Raphaël ROUSSEL** né à Toulouse

16/02/24 : **Thiago DE CARVALHO** né à Toulouse

17/02/24 : **Tylia BACO BAGES** née au Vernet d'Ariège (particularité de cette naissance, cet enfant n'est pas du Vernet mais les pompiers ont dû intervenir car la maman était sur le trajet pour aller à la maternité et l'accouchement a eu lieu sur le parking de la gare).

09/04/24 : **Kassia BONNAY** née à St Jean de Verges

26/04/24 : **Arya PETIT** née à Toulouse

17/05/24 ; **Omar DIAW** né à St Jean de Verges

11/06/24 : **Lia DELAURIER** née à St Jean de Verges

23/07/24 : **Lywenn ALDEGUER MAZET** née à St Jean de Verges

24/07/24 : **Ava MARC** née à St Jean de Verges

31/07/24 : **Ayleen DE SOUSA DUARTE** née à Muret

11/10/24 : **Luna SYLLA** née à St Jean de Verges

MARIAGES



11/05/24 : Sofiane EL AGGARI et Laura PAGNIER

10/08/24 : Olivier PENAFIEL et Maud VALETTE

13/08/24 : Christopher POULET et Amanda PIMENTEL COSTA

17/08/24 : Dylan ALDEGUER et Amandine MAZET

DÉCÈS



18/01/24 : Jean-Claude SPITZ

19/03/24 : Josiane LOZE

02/08/24 : Claudine DELPECH née BERDEIL

14/08/24 : Jacqueline CUTAYAR

02/09/24 : Marcelle PUJOL née CONTE

25/12/24 : Huguette MARTY née BLOQUÉ

Social - Solidarité



Début novembre toutes les personnes de 70 ans et plus ont reçu une invitation pour participer au goûter de Noël prévu le 6 décembre à la salle polyvalente. Un quart des personnes contactées a répondu favorablement. L'animation de cet après-midi récréatif fut assurée, comme l'année passée, par Jacky CAILLAUD qui proposa un éventail de chansons diversifiées afin de plaire à tous les convives. Les danseurs purent dévoiler leur savoir-faire et les chanteurs entonnèrent quelques refrains célèbres et entraînants. Tout cela en savourant la fameuse bûche de Noël. Comme souligné par un des participants « un vrai bon moment convivial et festif et l'occasion de rencontres et d'intégration ». La distribution des paniers gourmands a été faite ensuite à toutes les personnes n'ayant pas participé au goûter

Commission « Social - solidarité »

Le point sur les actions menées

Au cours de l'année nous avons mis à jour le registre communal des personnes vulnérables afin qu'une vigilance prioritaire leur soit accordée en cas d'événements dangereux exceptionnels.

Ne pas hésiter à vous inscrire en mairie si vous êtes concerné et pas encore répertorié.

L'Espace Loisirs Michel-Aimé Baudouy a été ouvert fin septembre, place Jules Ferry, à côté de la salle polyvalente. Il est ouvert à tous chaque vendredi de 14h à 17h. Pour l'instant les activités sont axées sur les jeux de société, les jeux de cartes, le recueil des souvenirs des plus anciens par rapport à l'histoire du village et une initiation au crochet avec un projet de « yarnbombing (tricot urbain). Cela consiste à tricoter ou crocheter des carrés qui serviront à recouvrir un arbre ou une partie d'édifice public au printemps prochain. Une boîte à livres est également à la disposition de tous. Toutes nouvelles idées d'activités sont les bienvenues.



Vie scolaire

Depuis le mois de septembre 2024, les élèves de l'école élémentaire du Vernet ont pu participer à différents projets :

- **La grande lessive** qui a eu lieu le 17 octobre : projet artistique dont le thème était "pareil, pas pareil" qui a permis des échanges intéressants entre les élèves des deux classes et les élèves de maternelle qui avaient également participé au projet. Les œuvres des élèves ont été exposées dans la cour des écoles.



- Le projet **initiation à la langue occitane** avec l'intervention d'une professeure du collège (madame Chadeuil Cécile) durant 8 séances. Les élèves ont découvert avec beaucoup d'enthousiasme cette langue à travers l'écoute de comptines, de contes, d'échanges oraux permettant l'acquisition d'un vocabulaire de base. Ce projet a abouti à la création par classe d'un conte collectif en occitan.



- Le projet culturel **école et cinéma** : les élèves assisteront à la projection de 3 films durant l'année pour acquérir une culture cinématographique et un regard "critique" sur les images. Les films sont travaillés en classe avant et après la projection. Ils ont assisté au premier film, « En sortant de l'école », le 5 décembre au cinéma de Saverdun.
- **Le spectacle de Noël** du lundi 16 décembre à Bonnac: « Les cadeaux de la Vie », spectacle joué et chanté par la "chanconteuse" Sophie Decaunes, accompagné de son accordéon. A l'issue du spectacle, les enfants ont pu profiter du goûter de Noël offert par les écoles.
- **Le bal des danses traditionnelles**, encadré par l'USEP du vendredi 13 décembre à Varilhes: rencontres dansées avec d'autres écoles ariégeoises.



- Le projet sportif **initiation à la balle ovale** avec l'intervention bénévole du club de rugby à 13.



Les enseignantes



Nos associations ont du talent !

Les onze associations vernétoises, qu'elles soient culturelles, sportives ou festives, jouent un rôle fondamental dans l'animation de notre commune.

Elles participent à la cohésion entre habitants en proposant des activités au cours desquelles nous pouvons nous rencontrer, échanger et partager. Elles nous permettent de nous rassembler autour de passions communes.

Elles contribuent de ce fait à **la vie du village**.

Nous encourageons tous les habitants à s'impliquer dans ces associations. Chaque contribution, quelle qu'elle soit, est précieuse pour enrichir l'animation de notre village.

N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à vous rendre à la mairie afin d'obtenir plus d'informations sur nos associations et leur programme d'activités.

Enfin, que tous les bénévoles qui oeuvrent au dynamisme de notre communauté soient ici remerciés pour leur implication, la qualité de leurs animations et la bonne humeur qu'ils transmettent au cours de leurs activités.

Commission « Associations »

Amicale du Camp de Concentration du Vernet d'Ariège



Le musée du Vernet d'Ariège, retrace l'histoire du camp du Vernet où 40 000 personnes de toutes les nationalités entre 1918 et 1945 furent affectées, d'abord au transit, à l'internement, puis à l'accueil et enfin à la détention des étrangers suspects.

Canis Folie



En 2024, Canis Folie association a fêté ses 11ans d'existence.

L'association est basée au Vernet d'Ariège depuis 2019 et compte 63 adhérents. Si l'association ne peut plus accueillir de nouveaux adhérents pour le moment, elle va proposer en 2025 deux événements majeurs qui sont ouverts à tous mais au nombre d'inscriptions limitées.



Alors si vous souhaitez participer, contactez les
au

06 28 59 34 06

ou sur Facebook « Canis Folie Association ».



Comité des Fêtes



Contact

Dylan ALDEGUER

06 62 86 20 23



Proposer, Animer, divertir, s'amuser.



Page Facebook comité Le Vernet 09



Les Planches Vernétoises



Rétrospective 2024

La 1ère édition des "Soirées de l'Humour" a eu lieu les 5 & 6 janvier. Sur les 2 soirées nous avons accueilli un peu plus de 300 personnes. Un événement qui a conquis le public. La 2ème édition aura lieu les 10 & 11 janvier 2025.



Nous avons créé nos propres décors et les avons utilisés au mois de juin quand les enfants et adultes ont proposé la représentation de leur travail annuel au travers de leurs représentations respectives "Les Braquignols" pour les enfants



et "Sexy Flag" pour les adultes. Toutes et tous ont été à la hauteur pour fournir un spectacle très bien mené avec rythme et énergie.

Le public les a largement récompensés avec des applaudissements chaleureux et des compliments mérités.



Au mois de septembre, nous avons accueilli de nouveaux adhérents que ce soit pour le théâtre enfants et adultes ainsi que pour le chant.

Nous vous donnons rendez vous en juin pour les représentations en public de nos adhérents et aussi en novembre pour un nouveau rendez-vous mais je ne vous en dis pas plus.

Pour toutes les infos : suivez notre page Facebook "Lesplanchesvernétoises".



Association Communale de Chasse

David DELAURIER

06 80 30 41 71

david.delaurier@sfr.fr

Les Rainets



Le club de gym "Les Rainets" a repris les cours en septembre dernier.



Cours de pilate au mur

35 adhérentes et 3 adhérents ont signé pour transpirer dans la joie et la bonne humeur.



Cours de step

Nous partageons également des moments de convivialité pour fêter la fin de l'année, la galette des rois et la fin de saison dans une ambiance détendue et chaleureuse.



Les manifestations à venir

- loto des Rainets le **samedi 8 février 2025** à 21h à la salle polyvalente du vernet.
- vide greniers le **samedi 14 juin 2025** sur la place Jules ferry.

Présidente : Carole JUSTROBE - 06 66 82 75 56

Présidente adjointe : Marie-Hélène MAZIÈRES

Trésorière : Marie-Dominique DALOU

Trésorière adjointe : Lucienne FOURNIÉ

Secrétaire : Marie-José ABADIAS

Secrétaire adjointe : Valérie DAGOU



ASV Pétanque



Président : Marc MAZIÈRES - 06 33 64 59 55

Présidents adjoints : Michel CHARLES -
Dominique MELET

Secrétaire : Jean-Pierre CERNY

Secrétaire adjoint : Gérard DUPUY

Trésorier : Joël DELPECH - 07 54 38 77 62

Trésorier adjoint : André BOUFFIL



Football Club Vernétois



Président : Miguel MONTLOUIS - 06 31 45 22 69

m.montlouis@orange.fr

Secrétaire : Nicolas SIMONIN

Trésorière : Cécile MICHEL



Rando Club Vernétois



Président : Joël DELPECH - 07 54 38 77 62

Président adjoint : Jean-Pierre MOURIÈS

Secrétaire : Maryline MARÉTHEUX

Secrétaire adjointe : Karine MOURIÈS

Trésorière : Carole JUSTROBE

Trésorier adjoint : Dominique MELET



L'église - 04 janvier 1919
AD 09 Cote 10 FI 1538



L'église - janvier 2025

Le Vernet Trail 09



Saison 2024

Le Vernettrail09 a participé cette année encore à de nombreuses courses en Ariège et en Haute Garonne.



Les chronos de nombreux licenciés ont fait honneur à notre association.

Nous avons également organisé notre premier loto et la première course officielle de notre club surnommé Lacostotrail qui a vu 92 participants au départ de ce trail nocturne, humide et boueux.



Le lendemain, la « randonéné » et le « nénétrail » se sont déroulés dans notre commune avec 70 participants qui ont permis de récolter 450 euros reversés à la Ligue contre le cancer de l'Ariège.



Merci aux participants , sponsors , partenaires et aux bénévoles venus apporter leur collaboration afin que ces festivités se déroulent dans des conditions optimales.

Pour suivre Le Vernettrail 09



APE (Association des parents d'élèves)

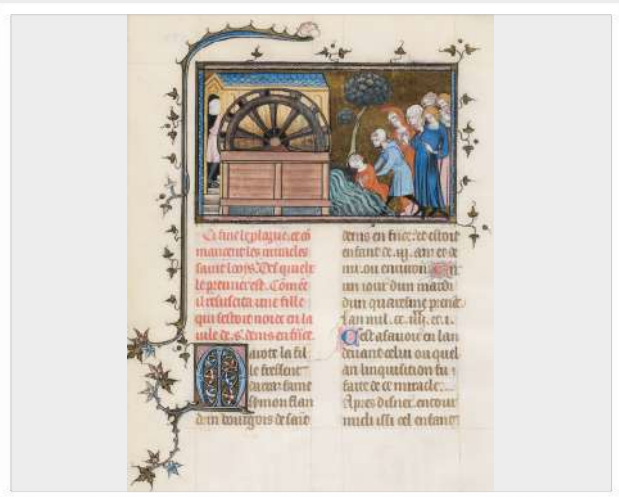


Présidente : Caroline PINEL - 06 33 64 59 55

Patrimoine

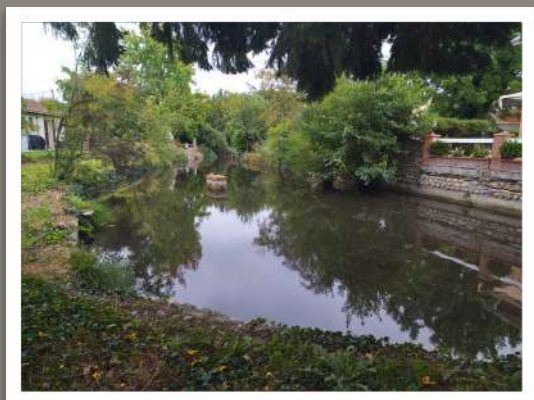
Le moulin du Vernet AUX ORIGINES DU VILLAGE

Jean-Pierre MOURIÈS
Sources: Archives départementales,
Bibliothèque Nationale de France



Une recherche fascinante

Le moulin est à n'en pas douter, un des principaux piliers de la société médiévale comme peuvent l'être un château ou une église. Il est un lieu de vie autour duquel s'organise toute une communauté liée au travail et à la géographie des lieux. Il est aussi un marqueur du paysage qu'il soit en bord de rivière (moulin à aube) ou au sommet d'une colline (moulin à vent). Il est également un point de ralliement comme l'étaient, à cette époque, une taverne ou une chapelle.



Souvent lié à une seigneurie ou à une congrégation ecclésiastique, il était pour l'une ou l'autre de ces deux entités une source de revenus importante, la dîme, impôt correspondant au dixième des revenus qui était versé en nature ou en espèces. Le moulin était donc au centre de querelles et de luttes ou d'échanges pour en obtenir la jouissance.

La dîme ayant été abolie en 1789, ce sont donc ensuite, des propriétaires privés qui se sont succédés pour exploiter ces machines et lieux, indispensables à la vie humaine.

Mes recherches se sont donc organisées autour des propriétaires successifs du moulin de notre village. J'ai donc remonté le temps, de nos jours jusqu'en 997.

Je voudrais ici, remercier les propriétaires actuels, **Mme et M. Fiorentino** pour leur accueil, les échanges et les photos qu'ils m'ont autorisé à faire durant nos entretiens.



Fin mars, retrouvez la suite de cet article, sur le site : <https://www.levernet09.fr/pages/decouvrir-le-vernet/patrimoine.html>

Vous pourrez également en demander une copie papier en vous adressant à la mairie.



Vivre ensemble



Stationnement

Soyons responsables !

Afin de ne pas gêner la circulation dans les rues du village, il est rappelé qu'il est impératif de rentrer son véhicule dans sa cour ou son garage. Si cela n'est pas possible pour vous, il existe des parkings qui peuvent accueillir votre véhicule (place Fargaud, Place Jules Ferry, Allée de La Bernadette).

Il vous est également rappelé que lorsqu'un marquage jaune est présent sur les bordures de la chaussée, l'arrêt et le stationnement sont interdits à cet endroit. **L'article R417-10 du code de la route** précise que ce type d'infraction est punie par une contravention de 2ème classe : amende forfaitaire de 35 € et amende majorée de 75 €, de plus le véhicule peut être mis en fourrière.



Par ailleurs, plusieurs arrêtés municipaux règlementent le stationnement sur la commune. Ils sont consultables en mairie, sur l'affichage municipal situé place Guilhamet ou sur le site internet de la commune (QR code ci-dessous).



Pour Contacter l'équipe municipale : comlevernnet.09@gmail.com

Sécurité routière

Faisons preuve de civisme !

Sur les voies communales de notre village, la vitesse est limitée à 30 km/h. Il en va de la sécurité de tous, qu'il s'agisse des cyclistes, des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde, des promeneurs avec leur animal domestique, des enfants se rendant au lieu de ramassage scolaire ou à leur domicile, ou même des animaux...

Pour le stationnement, utilisez les parkings prévus à cet effet. Ne pas stationner à des endroits pouvant entraver la circulation ou pouvant gêner vos voisins.

Pour la sérénité de toutes et tous, il est impératif :

- De se respecter.
- De reconnaître à son voisin et à tous les utilisateurs du domaine public un droit égal au sien.
- De refuser le « chacun pour soi ».



Place de Naudounet - entre 1895 et 1905
AD 09 Cote 45F1433



Place de Naudounet - janvier 2025

Infos pratiques

Collecte des déchets

Collecte en porte à porte

Pour que le bac soit collecté :

- Je sors mon bac (jaune ou vert selon la date) la veille de la collecte, en bordure de voie publique et remisé sur le domaine privé (lorsque cela est possible) dès la fin de la collecte.
- Je ne sors mon bac que si nécessaire (mon bac est plein).
- Poignées côté route à l'endroit indiqué par les équipes du SPECTOM.
- Veiller à ce qu'aucun déchet, sac, carton, verre ne soit posé au pied du bac.



En savoir plus sur la
collecte



En savoir plus sur le
coût de la collecte

Coût de la collecte des déchets

Ce qui a changé depuis le 01 janvier 2024

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) devient la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI).

Cette TEOMI sera toujours prélevée par le Trésor Public mais sera composée d'une part fixe et d'une part variable. La part fixe sera toujours indexée sur la valeur locative du bien. La part variable sera fonction du volume de déchets ménagers enlevés à chaque vidage du bac gris (à la levée), sur l'année civile pour un logement donné. Cette part variable sera donc fonction de la quantité de déchets produits.

La mise en place de ce fonctionnement est effective depuis le 01 janvier 2024.

janvier 2024	septembre 2024	mars 2025	septembre 2025
Mise en place de la comptabilisation. Comptage des levées du bac gris par le Smectom.	Dernière TEOM à acquitter par les propriétaires sur l'avis de Taxe Foncière.	Calcul de la part variable par le Smectom et transmission au Trésor Public.	Première TEOMI à acquitter par les propriétaires sur l'avis de Taxe Foncière.

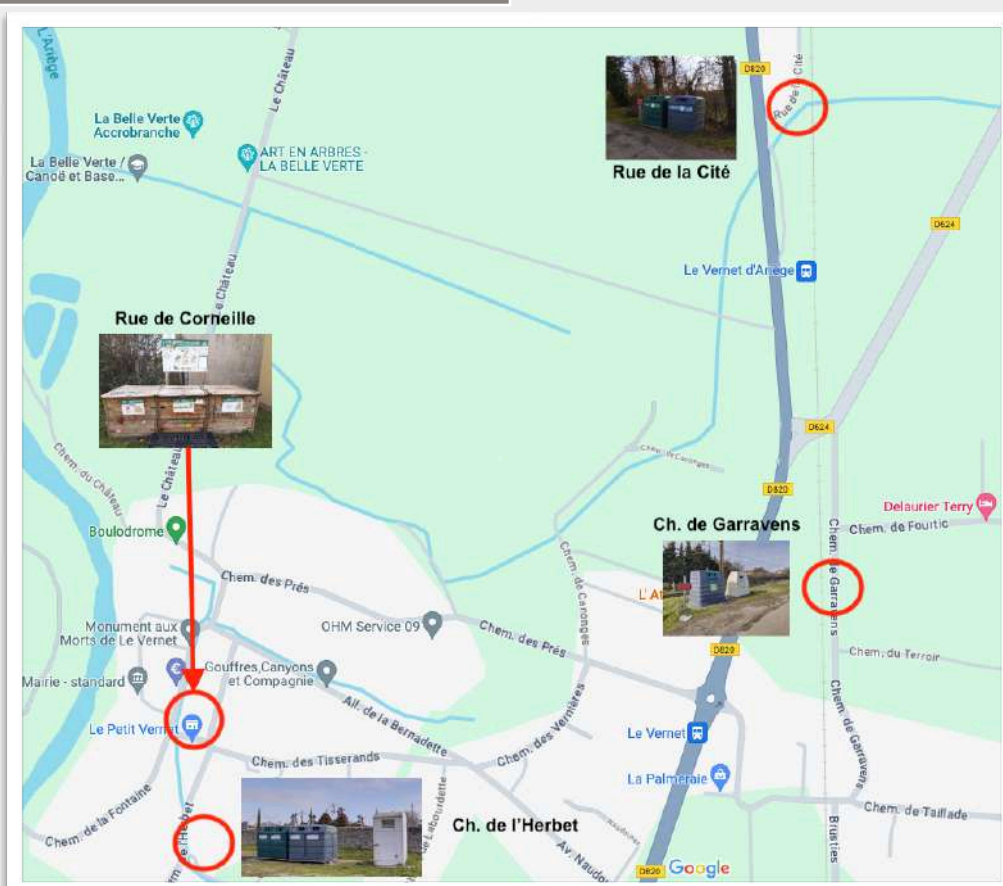
Points de collecte communaux « verre - papier »

Des bacs collectifs de collecte « verre et papier » sont à votre disposition:

- Aux ateliers municipaux (Ch. de l'Herbet) avec point Relais pour vêtements.
- À la Cité (Rue de la Cité).
- Chemin de Garravens.

Des bacs « compost » sont à votre disposition Rue de Corneille.

Pour rappel, il est formellement interdit de déposer à côté de ces containers, des sacs jaunes, cartons et autres immondices.



Place Guilhamet entre 1895 et 1905
AD 09 Cote 45F1435



Place Guilhamet - janvier 2025

Le Père Noël était au Vernet...

Comme chaque année, le Père Noël, chargé de cadeaux et de friandises a fait sa tournée dans les écoles du Vernet, apportant joie et émerveillement aux enfants.

Dans leurs ateliers, Sandra et Patrice, nos "petits lutins" locaux, ont fait preuve d'une créativité débordante. Ils ont confectionné une série de sapins en bois de palette, apportant une touche festive et écologique à la commune.

Pour compléter cette ambiance, Rico, artiste sculpteur local, a créé une magnifique sculpture de Père Noël à partir d'un tronc de peuplier noir. Cette œuvre, offerte à la commune, a trôné sur le rond-point, accueillant les habitants et les passants avec sa présence chaleureuse.

Nous remercions Rico pour ce cadeau exceptionnel, ainsi que nos agents municipaux, Sandra et Patrice pour leur travail créatif et pour leur contribution à la magie de Noël dans notre commune.



Mairie



05 61 68 36 43

mairie-le-vernet-dariege@wanadoo.fr

Place Guilhamet
09700 LE VERNET

Ouverture au public

Lundi, Mercredi, Vendredi

08h30 - 12h00
13h30 - 17h00

Mardi

Fermé au public

Jeudi

8h30 - 12h00
Fermé au public

Permanences du Maire

Lundi et jeudi

9h00 - 12h00

Agence Postale



Ouverture au public

Tous les jours

09h00 - 11h30

Mardi - Fermé au public

SUIVRE L'ACTUALITÉ MUNICIPALE



Site internet



Page Facebook



L'application gratuite de votre commune à télécharger sur votre iPhone (dans l'App Store) ou sur votre Android (dans le Play Store)

Pour Contacter l'équipe municipale : comlevernet.09@gmail.com